



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 73140

Texte de la question

M. Jean-Claude Abrioux appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les méthodes d'évaluation de la délinquance urbaine. L'ancienne responsable de la section villes et banlieues au sein des renseignements généraux avait mis au point une échelle efficace visant à mesurer avec précision les différents degrés de violence dans certains quartiers. Or, cette fonctionnaire désormais à la retraite vient de déclarer que cet outil précieux a été « cassé » par les pouvoirs publics afin « de nier l'existence même du phénomène ». Il lui demande quelles sont les raisons qui ont amené son ministère à renoncer à un instrument qui demeure pourtant une référence auprès des professionnels de la sécurité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Abrioux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73140

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 843